

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 10/06/2025

Date d'affichage : 23/06/2025

L'an deux mil vingt cinq, le dix sept juin, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Michel BREQUIGNY, Mme Aurélie BLONDEL.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Michel BREQUIGNY en faveur de M. Christian BEAUDOIN.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : Mme Véronique CAREL.

OBJET : Travaux de réhabilitation des branchements en domaine privé : approbation du projet

Monsieur le Maire présente à ses collègues le projet de réhabilitation des branchements en domaine privé.

Ces travaux sont nécessaires afin de réduire l'arrivée des eaux pluviales parasites.

Toutefois, au vu des premières études, il s'avère indispensable de compléter ces travaux par la création d'un bassin de stockage.

Le coût du projet de maîtrise d'oeuvre est estimé à 88 275 € hors taxes pour la partie réhabilitation des branchements et 32 425 € hors taxes pour la création d'un bassin de rétention.

Des missions complémentaires pourront être demandées pour 37 700 € (visites par temps de pluie, visites nocturnes, tests fumigènes ...) soit un total de 158 400 € hors taxes (190 140 € toutes taxes comprises).

Le coût des travaux pour le bassin de stockage est estimé à 600 000 €.

Les travaux de mise en conformité pourront être subventionnés par l'Agence de l'Eau.

Le recours à l'emprunt sera nécessaire pour financer la création du bassin de stockage et des études.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité ,

(par 18 Voix Pour) :

- approuve le projet de réhabilitation des branchements en domaine privé et la création du bassin de stockage
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives et financières relatives à ces travaux
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre à l'entreprise la mieux-disante
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau ou toutes autres instances susceptibles d'apporter un concours financier.
- décide de donner délégation à Monsieur le Maire aux fins de contracter deux emprunts de 300 000 euros pour financer cette opération.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 23/06/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Véronique CAREL.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

